MULHOUSE-ALSACE.FR

DOSSIER PRESSE - VENDREDI 17 JUIN 2022

Remise des prix du Challenge Vélo m2A 2022

A l'occasion de la 2e « Rencontre inspirante »

Espace associatif Eberhardt - Salle Berlin
39 rue de la Charte à Riedisheim

CONTACTS

PRESSE m2A
Orlane FOUCAULT
Attachée de Presse
06 45 86 16 47
orlane.foucault@mulhouse-alsace.fr

EXPERT m2A
Amandine BIZZOTTO
Conseillère en mobilité urbaine
03 69 77 60 05
amandine.bizzotto@mulhouse-alsace.fr

SOMMAIRE

Un challenge vélo m2A repensé 03

Un record de participation pour l'édition 2022 ! 05

Un défi inspirant pour les entreprises ! 07

UN CHALLENGE VÉLO REPENSÉ

Du 2 au 22 mai 2022, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a organisé la 2e édition de son Challenge vélo, ouvert aux entreprises associations, collectivités et établissements scolaires. Cette année, inscriptions et suivi quotidien des kilomètres parcourus ont été facilités par la modernisation de la plateforme : challenge-velo.m2A.fr.

Un 2e « Challenge Vélo m2A » relevé ensemble pour le climat !

En ville, la moitié des déplacements inférieurs à 3 kilomètres s'effectuent en voiture alors qu'ils pourraient être effectués à vélo. Se déplacer à vélo en ville est par ailleurs souvent plus rapide qu'en voiture (environ 8 minutes) et non polluant. Il permet également de diminuer les frais d'énergie du budget familial.

C'est pourquoi, en cohérence avec son Projet de territoire « Vision 2030 » et son Plan Climat Nouvelle Donne, m2A souhaite accompagner ses habitants en favorisant leur changement de comportement quant aux déplacements domicile-travail et en leur permettant ainsi de contribuer à diminuer l'impact de la voiture sur la qualité de l'air et à réduire leurs émissions de CO_2.

Ouvert aux entreprises, associations ou collectivités du territoire, ainsi qu'aux établissements scolaires de la maternelle au lycée, le « Challenge Vélo m2A » a ainsi pour objectif d'inciter un maximum de salariés ou d'élèves à se déplacer quotidiennement à vélo sur des trajets de courte distance et de découvrir, ou redécouvrir, le plaisir de se déplacer à vélo.

Participer, c'est se faire plaisir en faisant un bon geste pour la nature et sa santé ! Durant trois semaines, du 2 au 22 mai 2022, les inscrits ont participé à une compétition, en cumulant un maximum de trajets et de kilomètres à vélo pour faire gagner leur structure !

Les trajets pris en compte sont les trajets du domicile au travail ou vers leur établissement scolaire, y compris lors de la pause méridienne.

Les efforts sont récompensés, selon le classement défini dans le respect des modalités précisées par voie de règlement pour chaque catégorie, par la remise de lots :

- **aux établissements gagnants de chaque catégorie (de 3 à 20, de 21 à 100, de 101 à 400 et plus de 400 salariés)**
- **à la première classe de chaque catégorie (écoles primaires et collèges/lycées).**

Un challenge modernisé et repensé grâce à sa plateforme : challenge-velo.m2A.fr !

Nouveauté 2022, la plateforme « challenge-velo.m2A.fr » a été repensée pour une inscription simplifiée et un suivi plus aisé au quotidien des kilomètres parcourus.

Cette plateforme « challenge-velo.m2A.fr », au nouveau design et à l'ergonomie améliorée, a ainsi permis aux participants de s'inscrire individuellement en sélectionnant leur établissement professionnel ou scolaire pour se joindre au challenge collectif. Il leur suffisait ensuite d'entrer quotidiennement leurs kilomètres en toute simplicité, en moins de 30 secondes !

Autre point de modernisation, cette plateforme est désormais accessible sur smartphone, avec une interface d'inscription et de gestion optimisée, disponible sur Android et iPhone. Les participants peuvent aisément l'utiliser, avec ses différentes fonctionnalités, directement depuis leur smartphone. Remplir ses kilomètres parcourus devient un jeu d'enfant !

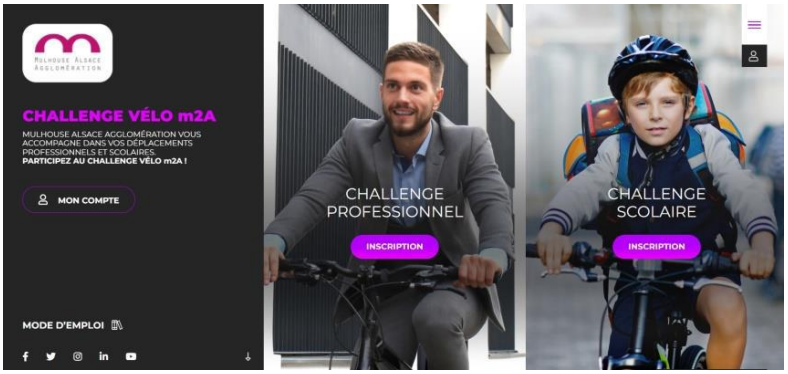

Mulhouse Alsace Agglomération - m2A, par son nouveau projet de territoire « Vision 2030 » voté en novembre 2021, s'est donné l'ambition d'être un territoire de nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique, en tant qu'autorité organisatrice des mobilités (AOM) sur l'agglomération.

Ainsi, pour développer l'usage du vélo par et pour tous, m2A s'est notamment engagée dans :

- l'aménagement et l'entretien de **10 km de pistes cyclables** par an, conformément à son schéma directeur des itinéraires cyclables ;
- la mise à disposition d'**arceaux de stationnement des vélos** dans les communes du territoire ;
- la location de **vélos à assistance électrique** (flotte actuelle de 665 vélos) ;
- la distribution de **vélos d'occasion aux étudiants**.

UN RECORD DE PARTICIPATION POUR l'ÉDITION 2022 !

Après une 1re édition prometteuse, cette 2e édition du « Challenge Vélo m2A » a encore battu des records, notamment grâce à l'engagement des entreprises, associations et collectivités. La participation des plus jeunes au sein de leurs établissements scolaires fera l'objet d'un bilan spécifique.

Un record de participation chez les professionnels !

Ce sont pas moins de **718 participants issus de 54 structures** qui se sont engagés du 2 au 22 mai 2022 dans cette nouvelle édition du Challenge Vélo m2A.

Sur trois semaines, **80 767 kilomètres à vélo ont été parcourus**.

Plus 15 tonnes de CO_2 ont ainsi été évités !

A titre de comparaison, l'édition 2021 avait permis à 500 participants issus de 37 structures différentes de parcourir 50 993 kilomètres, évitant ainsi 9,8 tonnes de CO_2.

Un large éventail de secteurs d'activité engagé !

Un classement par taille de structure (entreprise, collectivité, organisme public, association…) a été réalisé à l'issue du challenge par les équipes de la Direction Mobilités et Transports de l'agglomération.

Parmi les participants, des collectivités de m2A côtoient des institutions (SNCF, Hôpitaux, CPAM, établissements scolaires…), mais surtout des entreprises, des plus petites aux plus grandes, issues du milieu industriel, artisanal, commercial, ou encore des acteurs du domaine des assurances, de la communication…

Pour n'en citer que quelques-uns, se retrouvent parmi les participants de l'édition 2022, certains pour la 2e fois : STELLANTIS Mulhouse, Eiffage Energie Système Clemessy, Coopérative U Enseigne, Cora Dornach, ANTEA-Archéologie, DEGANIS, JDS, Alter Alsace Energies, Guldagil SAS.

Des résultats qui reflètent la mobilisation de tout le territoire !

Les résultats pour l'édition 2022 (hors participation des agents de m2A et de la Ville de Mulhouse) sont les suivants :

- **de 3 à 20 salariés :**
  1. **Ecole primaire de l'Illberg**
  2. Alsace RH Management
  3. Structure Concept

- **de 21 à 100 salariés :**
  1. **Mairie de Habsheim**
  2. Santé au travail 68
  3. Collège de Bourtzwiller

- **de 101 à 400 salariés :**
  1. **Commune de Kingersheim**
  2. Ville de Riedisheim
  3. Le Relais Est

- **plus de 400 salariés :**
  1. **le GHRMSA (Groupement hospitalier de la Région Mulhouse Sud Alsace)**
  2. Soléa
  3. Centre de Réadaptation de Mulhouse (CRM).

Les vainqueurs de chaque catégorie sont récompensés à l'occasion de la 2e édition des « Rencontres Inspirantes » du 17 juin 2022.

Les agents de m2A tout aussi engagés dans ce challenge territorial !

Comme chaque année, la participation des agents des collectivités m2A et Ville de Mulhouse ne sont pas inclus dans le classement définitif visant à récompenser les efforts fournis par les salariés des structures professionnelles.

Vainqueurs de la catégorie des structures de plus de 400 salariés en 2021, les agents des deux collectivités ont tout de même parcouru 14 536 kilomètres, évitant ainsi près de 3 tonnes de CO2. Bravo à eux !

UN DÉFI INSPIRANT
POUR LES ENTREPRISES !

Pour relever ensemble le défi du changement de comportement dans les déplacements « domicile-travail », les entreprises sont des partenaires précieux de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A). Sur la thématique de la mobilité durable, la 2e « Rencontre Inspirante » organisée par m2A ce 17 mai 2022 favorise le partage de bonnes pratiques entre entreprises. Le « Challenge Vélo m2A », dont les lauréats 2022 sont récompensés à l'occasion de cette Rencontre Inspirante, est l'un des leviers mis à leur disposition.

Les entreprises, acteurs incontournables de la mobilité durable !

Aujourd'hui, environ 70% des déplacements « domicile-travail » sont réalisés seuls en voiture et, en ville, la moitié des déplacements inférieurs à 3 km s'effectuent en voiture alors qu'ils pourraient être effectués à vélo.

Or, au plan régional, le transport contribue pour 26 % des émissions de gaz à effet de serre, juste après les émissions de l'industrie et des déchets (44%) et devant le bâtiment (19 %) selon les chiffres donnés par ATMO Grand Est dans son bilan 2020.

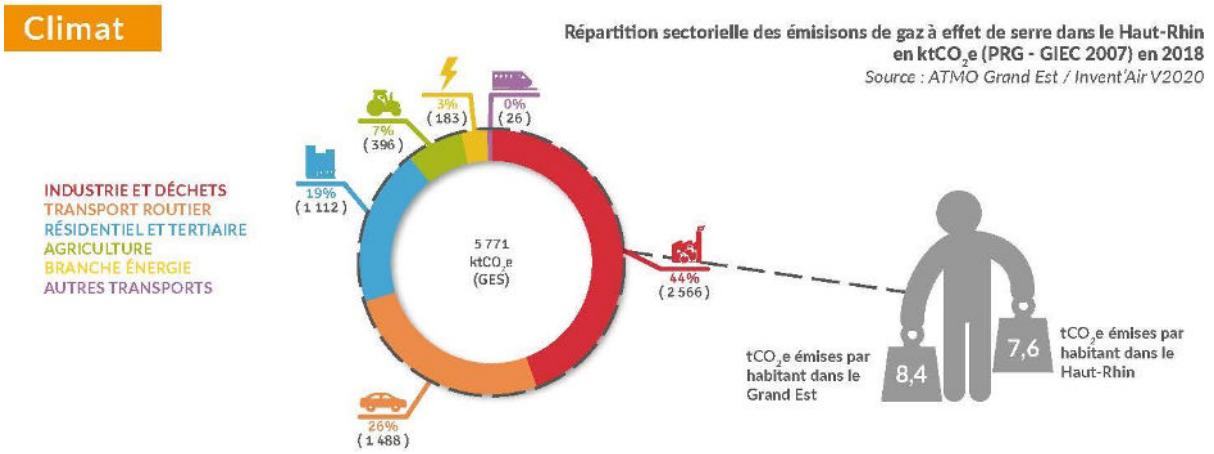

Déclencher le changement de comportement pour passer de la voiture individuelle à des modes plus actifs (marche, vélo, transports en commun) nécessite des actions de sensibilisation qui touchent directement les citoyens, à l'instar de ce « Challenge Vélo m2A », pour accentuer leur impact à l'échelle territoriale.

Il est évident que les entreprises peuvent contribuer à accompagner ces changements de comportement en incitant leurs salariés à se déplacer autrement. Plusieurs entreprises du territoire de l'agglomération sont déjà très impliquées et mènent une politique forte de développement et de mobilité durable.

Si le Challenge Vélo m2A est un outil clé en main mis à leur disposition par Mulhouse Alsace Agglomération, d'autres leviers existent.

Une 2e « Rencontre Inspirante » pour relever ensemble le défi de la mobilité durable !

En lançant le 3 juin 2021 l'atelier projet « Stratégie Mobilités » pour travailler en commun sur les grandes orientations de la décennie en matière de mobilité, m2A offre aussi aux partenaires de l'entrepreunariat un espace de communication et d'échange de bonnes pratiques.

Cette 2e « Rencontre Inspirante » du 17 juin 2022 est l'occasion de faire le point sur les leviers de l'entreprise pour favoriser la mobilité durable et présenter des services destinés aux employeurs.

A cette occasion plusieurs interventions ont été programmées.

- **Deux conférences d'experts de la mobilité :**
  - **La mobilité durable en entreprise : les leviers d'actions à favoriser auprès des salariés**
    Par Aurélie Montigny, chef de projet mobilité Ekodev.
  - **Zone à Faibles Emissions Mobilités (ZFE-m) : les enjeux de la mise en place d'une ZFE-m sur notre territoire**
    Par Christophe Wolf, Directeur Mobilités et Transports de m2A.
- **Des micro-conférences des partenaires mobilité du territoire :**
  - **Plan de Mobilité Inter-Entreprises de l'EuroAirport**
    Le plan de mobilité de l'EuroAirport au cœur d'une vision partenariale du territoire tri-national.
  - **Citiz**
    La solution alternative à la voiture de service professionnelle, avec le témoignage de Philippe WOLFF, Adjoint au Maire de la commune de Rixheim.
  - **Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB)**
    Présentation de la démarche OEPV (Objectif Employeur Pro-Vélo)
  - **Médiacycles**
    Offre de services à destination des employeurs.
  - **Compte Mobilité m2A**
    Lancement de la nouvelle version de l'application Compte Mobilité m2A qui simplifie les déplacements (transports en commun, les parkings, vélos et voitures en libre-service) et présentation des nouvelles fonctionnalités.